

Le Beausset

Mag'

★ Nov > Déc > Janv 2018/19

> **FESTIVITÉS DE NOËL**

> **DOSSIER DU MOIS**
**Restructuration
des écoles
et rentrée scolaire**



Chères Beaussétanes, chers Beaussétans,

L'été s'achève... Nous avons ressorti des placards les trouses et les cartables. Voici venu le temps de la rentrée, des retrouvailles dans la cour d'école ou sur le lieu de travail et, bien sûr, des souvenirs d'été.

Les souvenirs d'été au Beausset sont nombreux. La promesse d'un bel été a été tenue. La ville a connu une animation et une fréquentation sans précédent lors de la retransmission de la finale de la coupe du monde de football. Ces moments de ferveur partagée et de liesse vont marquer durablement les mémoires des Beaussétans. La fête de la Saint Éloi, les concerts, le cinéma en plein air et l'ensemble des animations proposées durant tout l'été ont bénéficié aux Beaussétans comme aux touristes.

L'été a connu aussi un événement majeur ; le chant des cigales déplaît à certains visiteurs de la région, mais a été plébiscité par des témoignages venus du monde entier.

Cette mélodie, patrimoine de notre belle Provence, ne s'arrêtera pas au Beausset !

Le temps des vacances est terminé et des centaines de petits Beaussétans ont repris le chemin de l'école. Ils ont eu la joie de découvrir leurs écoles transformées et rénovées. Un travail exceptionnel a été réalisé en à peine deux mois par les services municipaux et les entreprises. L'amélioration du bien-être quotidien à l'école est la promesse d'une meilleure réussite scolaire. Le mois de septembre a aussi marqué la reprise des activités extrascolaires. Grâce à la fête des associations vous avez pu trouver votre bonheur à travers un large éventail d'activités proposées par nos associations locales.

La rentrée a été aussi porteuse pour les demandeurs d'emploi qui ont été nombreux à participer au forum Azur emploi afin de trouver un travail.

L'automne sera marqué par la poursuite des travaux d'adduction d'eau potable et par l'installation de 21 familles beaussétanes dans la nouvelle résidence sociale « le martinet » rue Victor Rougier début décembre.

Le Beausset est solidaire ! C'est ainsi que nous nous sommes engagés dans l'aide apportée en particulier à la ville de Trèbes dévastée par les inondations. C'est aussi la raison pour laquelle le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter la taxe d'habitation malgré la réforme lancée par l'Etat de la supprimer d'ici 2020.

Ensemble, prolongeons cette dynamique au Beausset.

Avec les fêtes de fin d'année, la ville vous a concocté un programme d'animations dense pour ce temps de partage et de solidarité auquel nous sommes tous attachés.

Très bonnes fêtes de fin d'année

Votre Maire,
Georges Ferrero
1er vice-président de la Communauté
d'Agglomération Sud Sainte-Baume

Le Beausset Mag'

Sommaire

Edito	2
Devoir de mémoire	3
Vie pratique	4 - 5
Dossier du mois	6 - 7
Travaux	8 - 9
Retour en images	10 - 11 - 12
Jumelages	13
Culture	14 - 15
Tribune/Essor éco/Etat-Civil	16 - 17
Agenda	18 - 19
Fêtes de fin d'année	20

- Directeur de la publication :
M. Le Maire, Georges Ferrero
- Rédaction : Cabinet du Maire
et Service Communication
- Photos : collaboration bénévole
de Jacky Laurent, Thierry Gueirard
et des associations
- Conception graphique et réalisation :
SIRA - 04 94 74 00 09
- Dépôt légal : à parution
- Ne pas jeter sur la voie publique

Cérémonies – Vie Patriotique

Cérémonies patriotiques auxquelles ont participé Monsieur le Maire et son Conseil municipal :

Lundi 18 juin 2018 : commémoration de l'Appel historique du Général de Gaulle le 18 juin 1940

Samedi 14 juillet 2018 : fête nationale du 14 juillet

Lundi 20 août 2018 : cérémonie en mémoire du chasseur Antoine SIMONI et cérémonie de la libération du Beausset le dimanche 20 août 1944

Cérémonies patriotiques à venir :

Jeudi 1^{er} novembre 2018 : commémoration de la Fête des morts par le Comité du Souvenir Français

Dimanche 11 novembre 2018 : commémoration de l'Armistice de 1918 dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre Mondiale

Mercredi 5 décembre 2018 : célébration de la Sainte Geneviève



Centenaire de l'Armistice de 1918

9h30 : Messe en l'Église Notre Dame de l'Assomption
 10h30 : Rassemblement place Jean Jaurès
 Départ du cortège vers l'esplanade Charles de Gaulle
 Début de la cérémonie

Exposition «L'année 1918 et le centenaire de l'Armistice»
 proposée par le Collectif 14-18
 du 8 au 14 novembre 2018 salle Espace Azur



Le Beausset s'engage dans l'aide d'urgence pour les villes sinistrées en Occitanie. Des Beaussetans se rendent ce week-end dans ces villes pour leur apporter du matériel et des produits d'entretien et d'urgence. Monsieur le Maire a salué leur engagement.



Attention aux arnaques!

En cette période de fin d'année, pompiers, facteurs et éboueurs viennent frapper à votre porte pour vous proposer un calendrier en échange d'étrennes. Afin de vous assurer que vous n'avez pas affaire à des imposteurs.

Demandez-leur de vous présenter leur carte professionnelle

ou appelez les services de police au 17



Déchèterie

La déchèterie intercommunale du Beausset

La carte d'accès à la déchèterie du Beausset n'est plus obligatoire pour les particuliers. Munissez-vous simplement d'un justificatif de domicile pour profiter de ce service intercommunal.

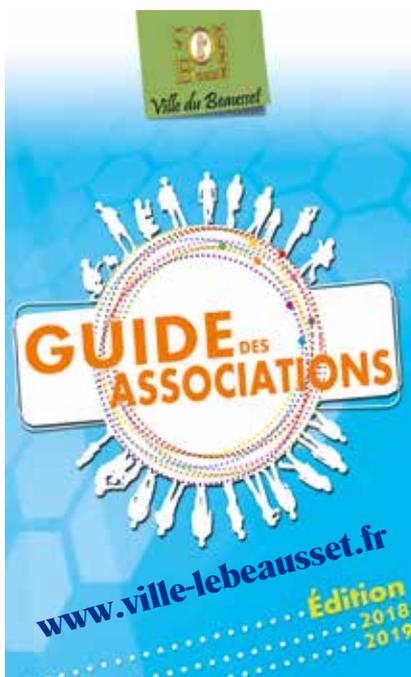
Déchèterie Intercommunale du Beausset
(Gérée par la Communauté d'agglomérations Sud-Sainte-Baume)

RN 8 - 83330 Le Beausset - Tél : 04 94 98 77 27
Du lundi au samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h.
Le dimanche : de 8h à 12h.

Profitez également du Service de collecte des encombrants (Réservé aux particuliers) !

Ramassage **Tous les lundis sur rendez-vous**

N° VERT : 0 800 805 500 (appel gratuit depuis un poste fixe)
ou Email : lacollecteavotreservice@bronzo.fr



Don du sang

Les prochaines collectes de sang de l'Amicale des Donneurs de Sang auront lieu :

**Lundi 19 novembre 2018
de 15h30 à 19h30,
salle Bastid espace Mistral**

**Lundi 10 décembre 2018
de 15h30 à 19h30,
salle Bastid espace Mistral**

Donner son sang est un geste simple, gratuit et solidaire. Mobilisons-nous !

Amicale des Donneurs de sang :

06 17 71 58 35

La municipalité mène une politique active en matière de lutte contre les déjections canines sur la voie publique. C'est ainsi que 8 nouveaux distributeurs à sacs de déjections canines ont été installés boulevard de la 1ère armée, parking font neuve, parking des tilleuls, chemin des platrières, avenue du Souvenir Français, jardin des demoiselles et rue de la Rode.



En cas de perte ou de fugue de votre chien, veuillez contacter la Police municipale du Beausset au 06 72 65 51 95, joignable du lundi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 8h à 12h30 et le dimanche de 7h à 14h. Lorsqu'un animal errant est trouvé, les 2 vétérinaires de la commune sont avertis et nous passons une annonce avec photos sur le site **PET Alerte var 83. Si personne n'a pris contact avec la Police municipale sous 48 heures, nous emmenons l'animal à Garéoult au service de l'identité canine avec laquelle nous avons une convention.**



**Vous avez déménagé récemment?
Ou vous venez d'avoir 18 ans?**

Si ce n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour vous inscrire sur les listes électorales et pouvoir voter aux élections de 2019.

2019, année électorale

Les élections européennes se tiendront au cours de l'année 2019. Pour pouvoir voter, vous devez impérativement être inscrit sur les listes électorales au 31 décembre 2019.

Bilan de la restructuration des écoles et rentrée scolaire Depuis notre élection en avril 2014, notre petite commune a dû faire face à de nombreuses contraintes :

Mise en place en quelques mois des rythmes scolaires pour septembre 2014, Puis finalement retour de la semaine des 4 jours en septembre 2017.

Construction d'un préau sur le groupe Pagnol (demandé depuis plus de 20 ans) pendant l'été 2016, Installation en quelques jours de salles de classes modulables suite à la découverte d'un problème d'amiante dans les sols d'une école en décembre 2016 et ensuite réfection des sols de ces classes en quelques mois à l'été 2017, Fermeture pour rénovation de plusieurs bâtiments publics (Maison des Arts, Pôle social, Espace Mistral, Espace Marius Mari,...) qui n'avaient pas été entretenus par nos prédécesseurs, Mise en place d'un plan pluriannuel de l'Ad'AP (Agenda D'Accessibilité Programmé) de tous nos bâtiments publics sur 6 ans, Obligation imposée par l'Etat de

construire un nombre important de logements sociaux, ce qui bien entendu augmente la population, le nombre de familles et donc le nombre d'enfants à scolariser.

L'an dernier, nous avons décidé une restructuration de nos écoles pour éviter aux tout-petits d'une maternelle d'aller par n'importe quel temps (grosse chaleur, froid hivernal, pluie) dans une autre école pour déjeuner puis dans un autre bâtiment pour faire la sieste.

Cette restructuration visait aussi l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants à la cantine et au périscolaire, compte-tenu d'une population nouvelle induite par les nouveaux logements.

Ces gros travaux ne peuvent bien évidemment se faire que sur les congés d'été donc à peine 2 mois.

Bien évidemment, nous ne pouvons pas tout faire la même année.

La priorité, cet été, a été donnée à cette restructuration afin de permettre à tous les élèves d'avoir une place en classe à la rentrée de septembre 2018 et d'étudier dans de bonnes conditions.

Nous comptons plus d'une cinquantaine de nouvelles inscriptions. Nous avons réussi à tenir les délais en y ajoutant les travaux prévus dans le cadre de l'ADAP. Nous nous réjouissons que les élèves et les enseignants aient pu effectuer une rentrée sereine.

Nous sommes conscients qu'avec les constructions en cours et à venir, la population va encore augmenter, c'est pourquoi nous menons une réflexion sur les solutions envisageables.



Concernant les inscriptions à la restauration scolaire, nous avons jugé important de rappeler certains éléments.

Comme toutes les communes, nous appliquons un règlement intérieur pour la restauration scolaire voté en conseil municipal. Il notifie que toute inscription à la restauration scolaire vaut acceptation de toutes les dispositions de ce règlement, notamment l'article 2-1 expliquant qu'en raison de la capacité d'accueil limitée des restaurants scolaires, la priorité à ce service est donnée aux enfants dont les deux parents travaillent, ...

Nous n'ignorons pas l'article L.131-13 du code de l'Education du 27 janvier 2017, mais l'Etat, avant de demander son application, aurait dû donner les moyens financiers et surtout le temps aux communes de pouvoir l'appliquer. En effet, notre commune est tenue de faire respecter de nombreuses normes d'hygiène et de sécurité (en cas d'incendie, confinement, alerte intrusion), ce qui limite le nombre d'enfants admis dans les réfectoires en fonction de la configuration des lieux. Par ailleurs, les normes d'hygiène alimentaire imposent des réfectoires attenants aux cuisines ce qui restreint les possibilités.

Nous restons souples dans notre mode d'inscription puisque nous permettons aux familles de choisir une inscription sur un ou plusieurs jours, cela nous permet ainsi de pouvoir accepter au moins une fois par semaine les enfants dont les parents en font la demande en fonction des effectifs. Il va de soi que les demandes sont étudiées avec équité et sans la moindre discrimination. La majorité de ces familles nous en remercie et comprend parfaitement que les parents en activité d'une part, et la sécurité des enfants d'autre part, sont des éléments prioritaires.

Nous les informons également qu'en cas d'un besoin imprévu (RDV, entretien professionnel, maladie, accident, ...) elles ont la possibilité de s'inscrire ponctuellement, ou à la semaine en cas de reprise d'une activité professionnelle. Nous réévaluons les demandes tout au long de l'année.

Malgré les difficultés, nous sommes au service des Beaussétans. Nous y consacrons nos efforts et l'immense majorité des familles en est consciente et satisfaite sachant que nous faisons au mieux avec nos moyens et nos capacités d'accueil.



Travaux d'adduction d'eau Potable



Chemin de Rouve



Rue Gambetta



Rue Gambetta



Quartier La Gouorgo



Chemin du Val d'Aren



Chemin du Val d'Aren

Création d'une aire de bus à la jonction des chemins de Saint-François, de la Bérengière et les Ginestés



Avec un espace de tri sélectif

Réhabilitation du Pôle Social



Logements Sociaux



Livraison de la résidence de 21 logements
LE MARTINET rue Victor Rougier le 1^{er} décembre 2018



Installation des habitants dans la nouvelle résidence de 21 logements LEI CARDELINO rue Font Neuve en juillet dernier





1



2



1



3



4



6



7

Retour en images

- 1 Forum Azur Emploi
- 2 Bol d'Or au Circuit Paul Ricard
- 3 Rando-spectacle Sur le Chemin des Oratoires durant les Journées du patrimoine
- 4 Séance de cinéma en plein air
- 5 Retransmission de la finale de la Coupe du monde de football
- 6 Retraite aux flambeaux durant la Fête nationale du 14 juillet
- 7 Fête des associations
- 8 Gérard Calussi élu 2ème adjoint au Maire
- 9 Concert Liz'Gospel
- 10 Guinguette Hot Club durant la Fête nationale du 14 juillet
- 11 Marché des créateurs
- 12 Fête de la Saint-Eloi
- 13 Automne des gourmands



11





12



12



12





Week-end de jumelage à Scheidegg

Dans le cadre du jumelage qui lie Le Beausset à Scheidegg en Bavière depuis 26 ans, une délégation de notre commune s'est rendue à Scheidegg mi-septembre. Cette délégation était composée de Monsieur le Maire, d'élus du Beausset et de membres du Comité de jumelage Le Beausset/Scheidegg dont Marie-Antoinette HENGEN-MAILLET, présidente du Comité et originaire de Scheidegg.

Georges FERRERO et la délégation beaussetane ont été accueillis avec chaleur par le Maire de Scheidegg Ulrich PFANNER qui leur avait concocté un programme dense.

C'est ainsi qu'ils ont assisté, après la cérémonie officielle, à la fête de la transhumance, à la plantation d'un Chêne, symbole de l'amitié entre nos deux communes et aux visites de différents sites historiques et touristiques.



Concert franco-italien Juin 2018



Un des évènements de l'automne 2018 à TOULON et au BEAUSSET

« Tout ce qui est ancien a été nouveau » J'ai choisi de le citer ainsi. Il a été une des gloires de l'ancien barreau provençal, célébré à Aix-en-Provence avant d'être célébré bien au-delà. Très jeune, déjà, il montrait cette propension à l'éloquence, avec un talent d'improvisation certain.

Il écrivait dans une langue française parfaite, quelle clarté et quelle facilité à le lire ! Et « ce qui frappait chez lui, c'était sa culture », je cite cette fois Alain Sériaux, juriste, universitaire d'Aix-Marseille.

Il avait 43 ans en 1789, quand l'esprit révolutionnaire se glissait dans toutes les institutions du pays. Ses électeurs varois lui ont bien confié des responsabilités législatives, mais comment promouvoir alors de sages et bonnes lois civiles, aussi la période 1792-1799 pour lui signifia surtout exil intérieur (Lyon, Paris) ou

exil extérieur (Suisse, Allemagne). C'est en 1800 qu'il retrouva sa famille et en même temps quasiment se trouva proche de Napoléon Bonaparte. Les plus hautes fonctions lui furent réservées.

Lui, Il..., vous avez reconnu, c'est Jean-Etienne-Marie Portalis.

Grand Aigle de la Légion d'Honneur, il repose au Panthéon depuis 1807.

L'association HARPS s'est entourée de partenariats prestigieux pour proposer et organiser deux journées de manifestation en hommage varois à J-E-M Portalis. Du 16 au 17 novembre 2018, un large public aura accès, pour la première fois dans le Var, à un colloque réunissant des conférences-débats, des tables-rondes, des plaidoiries théâtralisées, pour mieux souligner la personnalité talentueuse de Portalis, ses apports juridiques à notre société et les progrès politiques réalisés en conséquence au début du XIXe siècle. En outre une soirée-concert est organisée le 16.

Le colloque, à Toulon (Faculté de droit), le concert, au Beausset : Toutes les informations sur un site internet dédié sont accessibles depuis le 17 septembre. Une participation de 250 à 300 personnes est attendue. Je compte sur vous les Beaussetans, ne tardez pas à vous manifester, il convient de s'inscrire (identité-sécurité), voyez le bulletin ci-joint facile d'utilisation.

Patrick Penel,
président de l'association HARPS
<<https://sites.google.com/view/portalis-tln2018harps>>

Hommage à « Jean-Etienne-Marie Portalis, illustre varois, enfant du Beausset »

16 et 17 novembre 2018

Bulletin d'inscription individuelle

Merci de nous l'adresser courant octobre, au plus tard le vendredi 9 novembre

NOM	PRENOM
<i>Civilité (facultatif)</i>	
Adresse	
Code Postal	Ville
E-mail	
Tél. fixe	Tél. portable

Participation (Merci de cocher)

<input type="checkbox"/>	COLLOQUE à Toulon Faculté de droit - Amphi 300 Aymeric Bailleux	20 €
<input type="checkbox"/>	Le 16/11 de 08h30 à 12h35	
<input type="checkbox"/>	Le 16/11 de 14h30 à 17h45	
<input type="checkbox"/>	Le 17/11 de 08h30 à 13h00	15 €
<input type="checkbox"/>	COCKTAIL DINATOIRE au Beausset - Salle du Conseil Municipal, Hôtel de ville du Beausset	
<input type="checkbox"/>	Le 16/11 à 19h30	15 €
<input type="checkbox"/>	CONCERT A CORDES au Beausset - Eglise Notre-Dame de l'Assomption, 2 rue de la République	
<input type="checkbox"/>	Le 16/11 de 21h00 à 22h15	25 €
<input type="checkbox"/>	FORFAIT COLLOQUE / CONCERT	
TOTAL		

Chèque à l'ordre de HARPS à envoyer à :
Association HARPS – Les Rendez-Vous du Beausset
Pôle St Exupéry – 80 chemin du Rouve – 83330 Le Beausset.

Programme

- A partir du 17 Septembre, sur notre site <https://sites.google.com/view/portalis-tln2018harps>
- Un badge nominatif et le livret du colloque seront remis à l'accueil des participants
- Pour plus d'information, veuillez contacter <contactportalisharps@orange.fr>

HARPS – Les Rendez-Vous du Beausset
Association loi 1901, Siège au Pôle St Exupéry – 80 chemin du Rouve – 83330 Le Beausset.

Nous prenons toutes les mesures nécessaires de protection de vos données personnelles en conformité avec le nouveau règlement européen RGPD.

Ce bulletin peut être dupliqué et diffusé librement dans tous les réseaux associatifs intéressés par l'évènement



PORTALIS
Jean-Etienne-Marie
illustre varois,
enfant du Beausset

les 16 et 17 novembre 2018

&

à la Faculté de droit Université de Toulon

en l'Eglise du Beausset Notre-Dame de l'Assomption

un COLLOQUE d'une journée et demi

un CONCERT en soirée du 16

Site internet dédié
<https://sites.google.com/view/portalis-tln2018harps>

e-mail contact contactportalisharps@orange.fr




L'article 44 de la loi n°2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017 a introduit plusieurs évolutions réglementaires qui seront applicables à compter du 1er janvier 2019, notamment, la taxation proportionnelle pour les hébergements sans classement ou en attente de classement à compter du 1er janvier 2019. Dès lors, les collectivités doivent adopter un taux compris entre 1% et 5% qui sera appliqué au coût de la nuitée par personne.

Par conséquent, afin de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation applicable à compter du 1er

janvier 2019, le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 27 septembre 2018 une nouvelle délibération.

Selon les résultats des deux années de taxation sur notre commune, il a été proposé ce qui suit :

INSTITUTION D'UN REGIME MIXTE AU 1ER JANVIER 2019 :

- REGIME AU REEL POUR TOUS LES HOTELS
- REGIME AU FORFAIT POUR TOUS LES AUTRES
HEBERGEMENTS (meublés de tourisme, chambres d'hôtes, centre de vacances...)

> SUR LES TARIFS DE LA TAXE DE SEJOUR SELON LE BAREME SUIVANT :

a. tarifs par personne, unité d'accueil et par nuitée

Catégories d'hébergement	Tarif plancher en €	Tarif plafond en €	LE BEAUSSET	Part du Département (10 %)	Total Taxe de Séjour
Palaces	0.70	4.00	4.00	0.40	4.40
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0.70	3.00	3.00	0.30	3.30
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0.70	2.30	2.30	0.23	2.53
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.50	1.50	1.50	0.15	1.65
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.30	0.90	0.90	0.09	0.99
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0.20	0.80	0.80	0.08	0.88
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.20	0.60	0.60	0.06	0.66
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20		0.20	0.02	0.22

b. taux par nuitée et par personne,

Que ce soit au régime réel ou régime forfaitaire, il convient également de fixer le taux applicable pour tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air. Le Conseil municipal a retenu le taux de 5 %.

Ce taux s'applique par personne et par nuitée. Le

montant est plafonné au tarif le plus élevé adopté par la collectivité. Le tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles (soit en 2019 : 2.30€)

> PERIODE DE PERCEPTION :

La période de perception pour toutes les catégories d'hébergement sera du 1er avril au 15 novembre.

Depuis début octobre, les Médiathèques du Beausset, de Signes, de Bandol et de Sanary-sur-Mer sont en réseau. Sous la houlette de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume.

Les usagers peuvent désormais bénéficier d'une carte d'accès unique, utilisable dans chacun de ces quatre établissements, pour les documents, ressources numériques, prêt numérique en bibliothèque (P.N.B.). L'intérêt de cette mutualisation est d'offrir un plus grand éventail de possibilités aux habitants du territoire. Une seule carte permet ainsi l'accès aux médiathèques de Bandol, Sanary, Le Beausset et Signes sachant que ce service est ouvert à l'ensemble des administrés du territoire Sud Sainte

Baume mais aussi à ceux des communes extérieures. Sur la nouvelle plateforme en ligne, il est possible de découvrir le catalogue avec plus de 100 000 documents, 50 000 livres pour adultes, 40 000 livres pour la jeunesse, 7000 CD audio et 5600 DVD à disposition. Il est aussi possible de télécharger l'application BibEnPoche pour smartphone sur GooglePlay ou l'AppStore. Les Médiathèques en réseau, ce sont aussi des accès au site d'autoformation Toutapprendre.com, aux ressources numériques de la Philharmonie de Paris, à la consultation en streaming de magazines via LeKiosk, à l'emprunt numériques de livres. Le portail:

<https://mediathequescassb.bibenligne.fr/>



Tribune libre des groupes minoritaires

Notre groupe «Le Beausset en Marche», composé de monsieur Christian DES et madame Clivy RIDE-VALADY, est issu d'une convergence citoyenne dont le socle est basé sur des valeurs humanistes, fraternelles et égalitaires. Dans ce contexte de rassemblement citoyen, une liste commune avec monsieur SOREDA Régis a permis à madame Clivy RIDE-VALADY d'être élue comme suppléante à la commission de concession de service public. Nos actions et nos préoccupations au sein de ce Conseil Municipal sont de permettre à tous les beaussetans de relayer leurs inquiétudes, mais également leurs souhaits concernant le devenir de notre ville. Ainsi, depuis quelques mois, nous entendons les difficultés des associations de notre commune à pouvoir trouver des lieux pour se réunir avec leurs adhérents. Force est de constater que la politique municipale en place demeure sourde à nos questionnements sur la création d'une véritable Maison des Associations. De même, si nous avons constaté une diligence certaine de l'ensemble des équipes techniques communales à effectuer les travaux pour la restructuration des écoles, pour une rentrée scolaire sereine, des manquements existent. Ces difficultés repérées et différentes selon les écoles, impactent encore quotidiennement nos écoliers et nombre de parents d'élèves. Des solutions rapides doivent être trouvées afin de maintenir un climat apaisé et serein, facilitant la cohésion sociale.

Christian DES et Clivy VALADY-RIDE

Personne n'est au-dessus des lois et encore moins le Maire. Depuis le 27 janvier 2017, tout maire est obligé d'accepter à la cantine scolaire les enfants dont les parents le souhaitent. Sous prétexte d'un manque de place dû à la restructuration des écoles, le Maire a refusé des écoliers. Pourquoi cet entêtement, alors qu'il reste de la place, et qu'il pense pouvoir régler l'admission de ces enfants à la Toussaint ? Le Maire s'appuie sur un règlement intérieur de la cantine devenu caduque, car contraire à la loi ; règlement qu'il s'obstine à vouloir conserver malgré nos demandes ! Le SPANC : ils ont enfin jeté l'éponge et les masques tombent ! La concession pour le contrôle des fosses septiques (SPANC) s'arrêtera au 1er novembre 2018, soit six ans avant son terme, grâce à l'action de citoyens regroupés dans le collectif « SPANC le juste prix », relayée par nous-mêmes. Le tarif des contrôles devrait passer d'environ 600€ tous les 10 ans à 100€. Nous apprenons que les Maires, qui menaçaient il y a encore peu, les protestataires du collectif, travaillaient depuis longtemps le sujet. Les élections approchent ! Ne touchez pas à notre patrimoine. Nous avons appris, lors du Conseil Municipal du 27 septembre, que le Maire rencontrait des promoteurs en vue de leur céder l'Espace Mistral, afin de construire des logements sociaux en échange de quelques m² pour la commune. Nous devons préserver cet espace remarquable et maintenir l'usage public de son bâtiment communal, qu'il soit réhabilité ou reconstruit. Nous appelons les Beaussetans à se saisir de cette question. Le collectif « SPANC le juste prix » montre bien que des citoyens déterminés peuvent influencer sur les décisions.

Edouard Friedler et Pierre Rossano
www.lesamisdubeaussetrassemble.org

SANS CONCERTATION ! AUCUNE COMMUNICATION !

En quelques mots une manière de résumer la politique municipale...La commune restructure « à la hussarde ses écoles », contre l'avis de la communauté éducative, fait des travaux pour aménager le nouvel accueil des élèves et le Centre Aéré. Aucune anticipation du problème... aucune concertation... Et, lors du dernier Conseil Municipal Monsieur Georges Ferrero a déclaré qu'il était entrain de contacter des promoteurs dans le but de leur céder l'Espace Mistral pour construire des logements sociaux, en échange de salle(s) pour les associations aucune communication sur un sujet aussi important. Ce projet est insensé. Cet endroit est le dernier espace public au cœur du village et, dans un cadre exceptionnel permettant d'animer notre village. Nous devons impérativement garder cet endroit si bien implanté. Une telle décision, je le répète sans aucune concertation aucune, avec tous les élus « même d'opposition », à un endroit aussi stratégique pour le Beausset, ne doit pas être prise avec autant de désinvolture. L'équipe du Beausset Bleu Marine demande, et cela serait bien légitime, d'être concertée dans les grandes décisions, les grands projets de notre commune. Les élus du Beausset Bleu Marine,
Yolande Bonnaure et Matthieu Dellwing
lebeausset.bleumarine@gmail.com

Naissances

09/06/2018 : MARTIN WILLERY Roméo
 22/06/2018 : BOISSEAU Sacha
 20/07/2018 : MUSUMECI Augustine
 06/08/2018 : ALLES Maë
 11/08/2018 : CHEVALIER Sacha
 16/08/2018 : CHAUVAT Célia
 16/08/2018 : CHAUVAT Gabin
 22/08/2018 : DENAIN Camille
 10/09/2018 : GAMET Hugo

Mariages

02/06/2018 : BERTHELÉMY Thibaud et MICELI Florian
 09/06/2018 : TORTORA Louis et BERNARD Nicole
 16/06/2018 : BIGER Pierrick et BRANCOURT Andréa
 23/06/2018 : NUNES PEREIRA Teresa et COMPARETTI Gérard
 05/07/2018 : JONES Léa et SÉPULCRE Robin
 21/07/2018 : CADENES Melisa et GABILLARD Adrian
 28/07/2018 : JACONO Julien et CAFIERI Elodie
 28/07/2018 : NICCOLAI David et LOIGNE Céline
 04/08/2018 : DUROC Florent et BERNARDET Léa
 09/08/2018 : BAEGERT Florent et PHILIP Camille
 17/08/2018 : COMBAS Christophe et BINELLI Léa
 01/09/2018 : PHAM Ngoc et GUASP Cyril
 22/09/2018 : HERMITTE Mathieu LEGNAME Elodie
 29/09/2018 : ESCARELLE Lionel et ABRANTES Veronique

Décès

08/06/2018 : ARVIEU André
 11/06/2018 : CROIZE Yan
 17/06/2018 : SILVI Marie veuve SERRES
 21/06/2018 : JONES Yves
 21/06/2018 : LAMARGUE Yvonne épouse GAGEANT
 22/06/2018 : DELAGE Guy
 25/06/2018 : PLANSON Jean-Marie
 01/07/2018 : RUSSO Anna épouse NUCCIO
 03/07/2018 : LEGRAS Dominique
 04/07/2018 : BARBE Pierre
 10/07/2018 : WOLF Yvette veuve BOMATI
 17/07/2018 : SICARD Christian
 27/07/2018 : BONNEGRACE Juliette veuve QUÉRÉ
 31/07/2018 : BARATTINI Yolande veuve BADER
 19/08/2018 : ZWIBEL Yvette veuve DOYETTE
 26/08/2018 : SCHMITZ Bernard
 27/08/2018 : SIROT Suzanne
 28/08/2018 : AURIENTIS Gérard
 29/08/2018 : BROHON Grégory
 29/08/2018 : AMELIN André
 31/08/2018 : GARBE Bernard
 07/09/2018 : ENAULT Henriette veuve FOURTOU
 07/09/2018 : PANZANI Jacqueline épouse VOLPIATTO-BERTRAND
 08/09/2018 : NÈGRE Paule veuve HOFFART
 15/09/2018 : GOUZIAN André
 18/09/2018 : AMAR Josiane veuve COROUGE
 26/09/2018 : BOUSMID Zineb veuve DOUAS

Essor économique

Boutique IMR

Informatique mobile, réparations

4 rue Gambetta
 Tél : 09 83 65 53 37

Miralles Immo

Agence immobilière « connectée »

5 avenue de la Libération
 Tél : 06 52 33 57 21
<https://miralles-immo.fr>

Crazy Candy

Vente de bonbons et autres gourmandises

23 rue Portalis
 Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et les mercredi et samedi de 9h à 17h

Cryo De Janeiro

Centre de cryothérapie

corps entier
 Centre Eden Forme,
 RN8 Quartier La Daby
 Tél : 06 08 42 47 36
cryodejaneiro@gmail.com
 Les lundi, mardi et jeudi de 18h à 21h,
 le mercredi de 14h à 17h
 et les vendredi et samedi de 10h à 13h
www.cryodejaneiro.fr

Atelier 571

architecte

Stéphanie BEURAIN, architecte DPLG
 Société d'architecture pour vos projets de Maîtrise d'œuvre
 06 07 83 75 59
contact@atelier571.fr
<https://www.facebook.com/atelier571architecte>

Luxor Nutrition

Conseil en diététique,

vente de compléments alimentaires pour sportifs et non-sportifs, produits bio
 4 rue Gambetta
 Tél : 07 83 63 24 77
 Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 10h à 19h

Les Bains Canins

Toilettage et balnéothérapie pour chiens

38 Boulevard Chanzy
 Tél : 04 94 87 43 22
 Du mardi au vendredi de 8h30 à 18h
 et le samedi de 8h30 à 13h30

Office notarial

Fanny DARRIEUSSECQ, notaire

5 Place Charles de Gaulle, Les arcades
 Tél : 04 22 14 58 44 / Fax : 04 22 14 58 33
fanny.darrieussecq@notaires.fr

Novembre

Samedi 3 novembre

Loto organisé par l'Avenir musical
Salle espace Azur - A 20 heures



Samedi 3 & 4 novembre

Le Beausset joue aux Playmobil
Expo - Vente
Samedi 3 Novembre 9h - 19h
Dimanche 4 Novembre 9h - 18h
Complexe sportif



Dimanche 11 Novembre

Centenaire de l'Armistice du 11
Novembre 1918 - Conférences -
Diaporamas

Du 8 au 14 novembre

Exposition et conférence – Centenaire de
la Grande guerre organisé par le Collectif
14-18 - Salle Espace Azur

Vendredi 16 novembre

Spectacle « Amour, Swing et Beauté »
par Les Swing Cokt'Elles.
Avec humour, énergie et complicité,
ce trio vocal emprunte des sentiers
musicaux inattendus et embarque le
public dans un voyage musical à la fois
rétro et moderne.

Places limitées – réservation conseillée
auprès de la Maison du Tourisme
Tarifs : 10 € et 7 € pour les moins de 12
ans - Salle Espace Azur à 20h30



Vendredi 16 et samedi 17 novembre

Hommage à Portalis
(Concert et conférences)
Programme à consulter page 14



Samedi 17 novembre

Loto organisé par le Comité de jumelage
Terras de Bouro (Portugal)
Salle Espace Azur - A 20 heures

Samedi 17 novembre

Marché des créateurs «En attendant
Noël» organisé par l'Association des
commerçants du Beausset - Esplanade
Charles de Gaulle

Lundi 19 novembre

Collecte de sang
Espace Mistral – De 15h30 à 19h30

**Du lundi 19 novembre
au samedi 15 décembre**

animations jeunesse «Destination
Groenland» par l'association Omnibus
À la découverte du quotidien Inuit, dans
la province d'Ammassalik, à travers le
récit conté d'un voyageur, des images,
des sons et un carnet de voyage

interactif...Exposition interactive « Tinit
et film Uttimi »

- L'espace interactif Tinit met en scène
huit modules manipulables, comme
autant de chapitres d'un carnet de
voyage. Devant chaque boîte, le visiteur
est invité à se saisir d'un casque, puis
à écouter le journal audio d'un jeune
voyageur au Groenland, décrivant au
jour le jour ses impressions.

- Uttimi est une création documentaire
sur le quotidien du village de Tiniteqilaaq.
Le spectateur s'immerge parmi les
habitants du village. Sur trois écrans,
films Super8, prises de vues et captations
sonores composent cette traversée
sensible.

Pôle Saint Exupéry
Gratuit, à partir de 6 ans



Vendredi 23 novembre

Conférence « La transhumance en
Provence » organisée par l'Escolo Deis
Agasso
Salle Espace Azur - A 18 heures

Samedi 24 novembre

Loto organisé par l'Amicale des donateurs
de sang
Salle Espace azur - A 20h30

Samedi 24 novembre

Vide grenier des enfants organisé
par l'Office de tourisme au profit de
l'Association Kadomino
Esplanade Charles de Gaulle

Dimanche 25 novembre

Loto de l'Association La joie de vivre
Salle Espace Azur - A 14 heures

Du 26 au 30 novembre

Exposition de costumes organisée par
l'Escolo Deis Agasso
Conférence le vendredi 30 novembre
Salle Espace Azur

Décembre

Samedi 1er décembre

Coffre à jouets organisé par l'Office de
tourisme
Esplanade Charles de Gaulle
De 9h à 17h

Samedi 1er décembre

Concert de la Sainte Cécile par l'Avenir
musical - Salle Espace Azur

